

Conseil communautaire

Délibération n° 2025/03/10-9	Environnement : Eco-organisme DEEE – Cessation participation anticipée
Date et heure de la séance	10 mars 2025 - 18h00
Lieu	Salle communale - Chalignac
Date de la convocation	4 mars 2025
Président de séance	Jean-Pierre SOULIER
Secrétaire de séance	Olivier ROCHE
Nombre de délégués en exercice	31
Nombre de délégués présents	26
Nombre de pouvoirs	5
Présents ou représentés	31

Conseillers communautaires présents :

Georges ALBESSARD
Elisabeth BALADUC
Jacques BRESSON
Andrée BROUSSE
Marie-Hélène CHASTRE
Michel LAPORTE
Serge LEYMONIE
Yves MAGNE
Alain MALASSAGNE
Françoise NOUGEIN
Guillaume POINAT
François POUCHOT
Guy QUINTANEL
Roger RIBAUD
Olivier ROCHE
Cyrille ROLLIN
Jacques ROMEUF
Stéphanie SERIEIX
Jacques SERRAT
Jean-Pierre SOULIER
Raymonde THESSANDIER
Gérard VABRET
Jean-Jacques VAISSIER
Christian VERT
Serge VIALLEMONTEIL
Edwige ZANCHI

Représentés :

Pouvoir donné à :

Maryse BONNET	Raymonde THESSANDIER
Béatrice CARTAYRADE	Jacques SERRAT
Alain DELASSAT	Andrée BROUSSE
Sylvie FENIES	Jean-Jacques VAISSIER
Luc MACE MALAURIE	Christian VERT

Absents :

--

Conseil communautaire

Délibération n° 2025/03/10-9

Environnement : Eco-organisme DEEE – Cessation participation anticipée

Lors du conseil communautaire du 11 juillet 2023, le conseil communautaire a validé le renouvellement de la convention DEEE.

Depuis le 1er janvier 2025, la Communauté de Communes du Pays de Mauriac a transféré sa compétence en matière de collecte et de traitement des déchets au Syndicat SPPGDMS.

De ce fait, il est nécessaire de cesser la participation de la Communauté de Communes à l'éco-organisme DEEE compte-tenu que le Syndicat SPPGDMS devra conventionner avec un éco-organisme sur la prise en charge des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers, dans le cadre de sa compétence en matière de traitement des déchets.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE la cessation de participation anticipée avec l'éco-organisme DEEE ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à la cessation de participation anticipée avec l'éco-organisme DEEE.**

Présents ou représentés : 31

Abstentions : 00

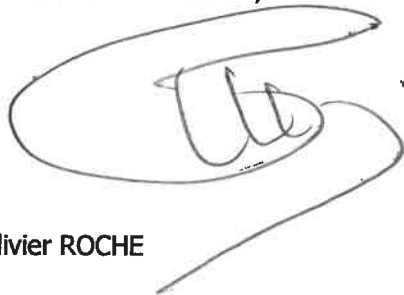
Suffrages exprimés : 31

Votes pour : 31

Votes contre : 00

Fait à Chalignac, le 10 mars 2025,
Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance,



Olivier ROCHE

Le Président,



Stamp: COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAURIAC
1 av. du cmté Gabon
BP53
15200 MAURIAC

Jean-Pierre SOULIER